

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 10 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 du mois de mars à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 03 mars 2025.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, Stéphane AUZERAL, adjoints,

Raphael BENOIT, Jean Laurent PEREZ, Jean Baptiste GRANGE, Sylvie BIRABEN, Jean Pierre BUERBA

ABSENTS EXCUSES

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT

Laura LAVILANIE

Kate MARIE Sylvie BIRABEN

Anne Laure JEAN BAPTISTE procuration à Raphael BENOIT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Sylvie BIRABEN est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **20 janvier 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **20 janvier 2025** est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2024 – BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

(23-2025)

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice, considérant les éléments suivants, affecte les résultats 2024 selon le tableau suivant, à l'unanimité des membres présents et représentés

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice	2024
Résultat de l'exercice	- 194 048,44 €
Résultat antérieurs	- 24 080,51€
Solde d'exécution cumulé	- 218 128,95 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2024	
Dépenses	112 072,00 €
Recettes	50 001,00 €
Solde des restes à réaliser	- 62 071,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement	
---	--

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 218 128,95 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 62 071,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement	280 199,95 €
---	---------------------

Résultat de fonctionnement à affecter	
--	--

Résultat de l'exercice	256 119,63 €
Résultat antérieur	- 3 125,93 €
Total à affecter	252 993,70 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit	
--	--

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)	252 993,70 €
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00 €
3° Restes sur excédent de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002 - RF)	0,00 €

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau